

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 18 décembre 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Laurent LAUVAUX Conseillers communaux.

Objet n°26 - Question orale de Madame la Conseillère Nathalie Wynants relative à la présence de nids de frelons asiatiques sur le territoire

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Nathalie Wynants relative à la présence de nids de frelons asiatiques sur le territoire de notre Ville et villages et la sensibilisation des citoyens à cette problématique.

Monsieur le Bourgmestre,

Madame la Présidente du CPAS,

Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers Communaux,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs du public,

Depuis 2004, l'Europe est confrontée à une invasion de frelons asiatiques. Cet insecte s'attaque aux abeilles et aux autres pollinisateurs, menaçant la biodiversité et l'apiculture. Introduit accidentellement en France, il s'est inexorablement répandu dans plusieurs pays, dont la Belgique. En Wallonie, le premier nid a été découvert en 2016 dans la région de Tournai. Depuis lors, sa progression n'a cessé de croître, et comme on a pu le lire à plusieurs reprises cet automne sur les réseaux sociaux, touche désormais également notre territoire local.

Les jeunes reines vont survivre à l'hiver, cachées dans le sol, une vieille souche d'arbre ou sous une écorce, et se reproduire de manière exponentielle au printemps prochain...

Estimant que, globalement, le risque pour l'homme est assez faible, la Région Wallonne vient de faire savoir qu'elle n'interviendra plus que sur le domaine régional dans la neutralisation des nids posant un problème de santé publique.

Les communes sont donc désormais tenues d'intervenir sur leur propre territoire.

Voici les points que je souhaiterais aborder dans ma question :

- Quelle est la situation actuelle en ce qui concerne la présence de nids de frelons asiatiques sur notre territoire communal ? Quelles sont les zones pouvant être plus impactées par ces nouveaux prédateurs (ruches, zones naturelles protégées etc.) Sont-elles nombreuses sur notre territoire ?
- Quelles mesures sont envisagées pour soutenir les apiculteurs locaux ?
- Est-ce que la Ville de Braine-le-Comte dispose d'un plan d'actions pour lutter contre ces nuisibles ? En quoi consiste-t-il en matière de :
 - communication
 - formation du personnel
 - installation/fourniture de pièges
 - collaborations avec les communes voisines
 - financement
- Quelles initiatives sont mises en place pour sensibiliser la population à la détection des nids de frelons asiatiques et à la procédure à suivre en cas de découverte ?
- Quelles mesures doivent être prises si un nid de frelons asiatiques est repéré sur un terrain privé ou sur le domaine public ? Comment signaler la présence du nid en vue d'une intervention rapide ? Quels services contacter ? Quels numéros composer ?
- Le Centre wallon de Recherches agronomiques propose une formation sur les techniques de neutralisation des nids de frelons asiatiques à destination des communes. Est-ce qu'une équipe communale est/sera spécifiquement formée ? Quel service en serait chargé : Service Environnement ? Service Bien-être animal ?
- Afin de contrer efficacement l'invasion, il serait judicieux de travailler au-delà des frontières communales, en synergie avec les communes voisines : avez-vous pris des contacts en ce sens ?
- Un budget communal est-il prévu à cet effet pour l'année 2024 ?
- Et pour terminer : quel est le coût estimé pour la neutralisation d'un nid de frelons asiatiques ? Qui prend désormais ce coût en charge ?

Je vous remercie pour les réponses apportées.

Monsieur l'échevin Léandre Huart répond à la question.

Nous n'échappons malheureusement pas à la colonisation de notre territoire par le frelon asiatique. Il ne se limite pas spécialement à une zone particulière, nous pouvons le retrouver partout où le milieu permet son installation (de nombreux nids ont été signalés un peu partout sur notre territoire : jardin privé, bord de route, bois, parc ...).

Braine-le-Comte a la chance d'avoir sur son territoire (terrain communal) un rucher tenu par la Section Apicole Saint Vincent de Braine-le-Comte. Avec cette section, sur base de l'étude menée par le CRA-W en 2023, un plan d'actions sera discuté et mis en place afin de lutter contre la prolifération de cet insecte et aider les apiculteurs locaux à limiter l'impact des frelons asiatiques sur leurs ruches (achat de perche télescopique, de tenue de protection, de pièges...). Pour la protection de ruchers, le SPW recommande de prendre contact avec le CARI (+32(0)10 47 34 16 — info@cari.be)

Nous ne possédons pas encore de programme d'actions mais il en est actuellement question. En collaboration avec la Section Apicole Saint Vincent de Braine-le-Comte, le Service Environnement mettra en place un plan d'actions pour limiter la prolifération du frelon asiatique sur le territoire brainois.

Comme on a pu le constater, le nombre de nids a explosé dans notre pays et l'extermination de cette espèce est malheureusement vaine. Néanmoins, nous souhaitons poursuivre nos efforts pour limiter sa prolifération sur notre territoire.

- Communication : Depuis de nombreuses années, la Ville communique sur cette problématique et poursuivra sa sensibilisation.
- Formation du personnel, installation de pièges et financement : ces points seront étudiés lors de la mise en place du plan d'actions
- Collaborations avec les communes voisines. A l'étude dans le cadre du plan d'actions.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Braine-le-Comte communique sur le sujet des frelons asiatiques en publiant régulièrement des articles dans le bulletin communal et les réseaux sociaux. Dans cette communication, nous pouvons retrouver des méthodes de reconnaissance du frelon asiatique, à ne pas confondre avec notre frelon européen. La manière de signaler une observation et de demander une intervention. La consigne donnée au citoyen est de ne pas essayer de détruire le nid par lui-même. Il est évident que nous poursuivrons la communication autour de cette problématique et informerons les citoyens sur le plan d'actions mis en place sur le territoire brainois.

Lorsqu'un nid est observé, il faut prendre contact avec le gestionnaire qui peut être un privé, une commune, la région, ... Le gestionnaire décidera alors si une intervention est nécessaire, en fonction de la présence de personnes sensibles, de ruchers et de la hauteur du nid. Une carte des désinsectiseurs formés est disponible sur <http://biodiversite.wallonie.be/frelon>. On y retrouve les numéros de téléphone des désinsectiseurs de la région (*cfr carte en bas du document*). Recommandation de la RW, pas d'intervention pour nid à plus de 5 mètres car risque pour la santé publique considérée comme faible. La neutralisation d'un nid donné n'est conseillée que si celui-ci pose une menace directe à la sécurité publique où lorsque la survie de ruchers à proximité est menacée. Pour déterminer si le nid est une menace pour la santé humaine, plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- Est-ce que des personnes sensibles sont présentes à proximité (école, maison de retraite, personne allergique au venin d'hyménoptère,...)
- Est-ce que le nid se trouve à une hauteur rendant négligeable le risque de piqûres fortuite (>5m) ? On considère que si le nid est situé à une hauteur supérieure à 5 m, il y a peu de chance que les frelons s'attaquent aux personnes circulant aux alentours et il n'est normalement pas nécessaire de le faire neutraliser.
- Est-ce que le nid risque d'être dérangé par des travaux (élagage de l'arbre si le nid est dans un arbre, par exemple).

Ce point fera partie des discussions menées avec les apiculteurs locaux et les services environnement et BEA afin de proposer à la population une aide la plus adaptée possible. Nous ne pouvons donc pas encore préciser quel service aura la charge de la neutralisation des nids. Il faut savoir que ce travail de neutralisation prendra beaucoup de temps, particulièrement lorsque les nids sont visibles, en période de chute des feuilles. Le service en charge de ce travail devra donc en tenir compte dans la gestion de ses équipes.

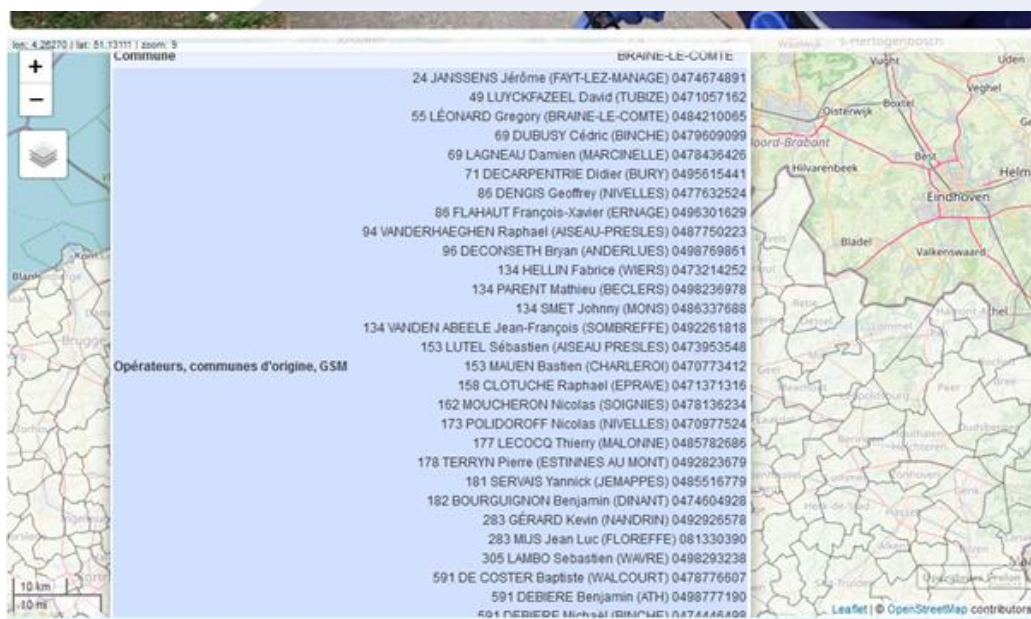
L'étude du CRA-W a été réalisée sur le territoire d'Ecaussinnes et de Braine-le-Comte. Des actions menées conjointement pourront être étudiées et mises en place. Pour cela, nous contacterons la commune d'Ecaussinnes et les autres communes voisines pour mener des actions communes si possible.

Pour les interventions sur terrain communal, l'article budgétaire « Lutte contre les nuisibles » peut prendre la destruction des nids en charge (comme les guêpes et autres). L'achat de matériel pourrait être pris sur cette article afin d'équiper du personnel communal. Ce point sera étudié dans le cadre du plan d'actions 2024. Des recherches de subvention seront réalisées pour aider à financer cette lutte (sensibilisation et actions de terrain).

Le prix d'une intervention varie en fonction de l'intervenant. Il peut par exemple se situer entre 50 € et 130€.

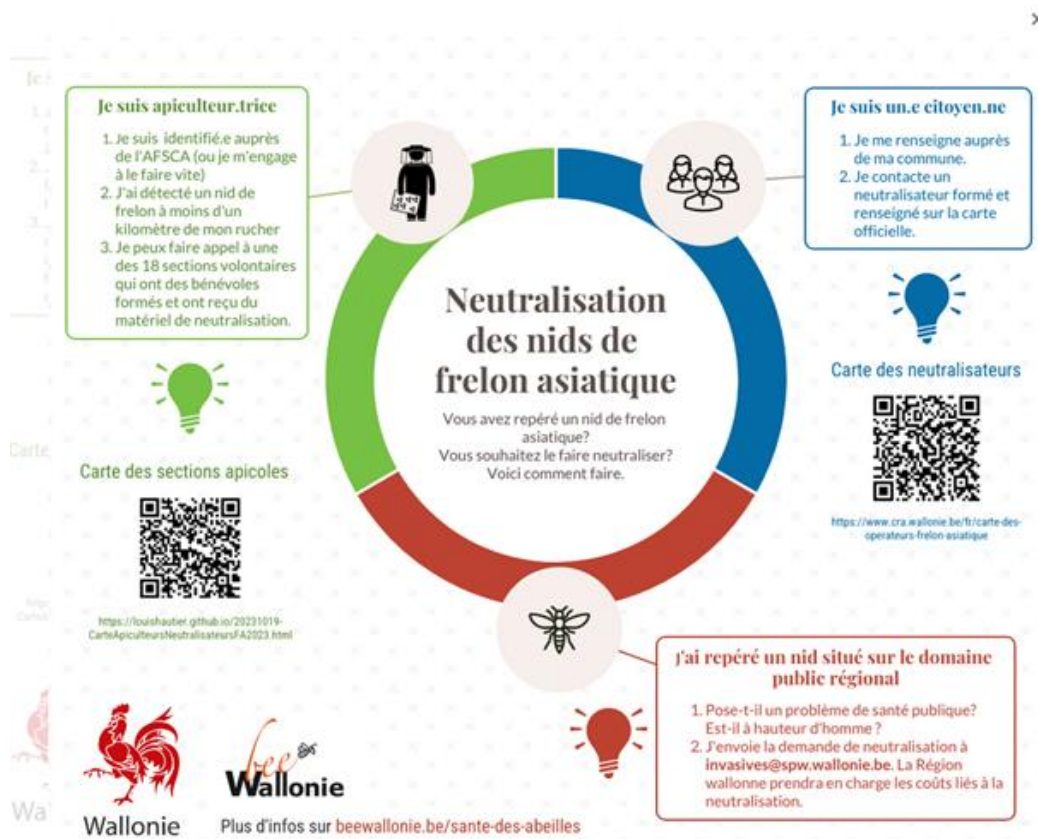
Comme pour les hyménoptères indigènes, ces interventions seront dorénavant à charge de la personne ayant la gestion du site sur lequel le nid se trouve.

Les nids non détruits meurent naturellement lors des gelées hivernales et ne sont jamais recolonisés l'année suivante. Les reines passent l'hiver à l'abri pour faire de nouveaux nids l'année suivante.



The screenshot displays a web application interface. On the left, there is a map of Braine-le-Comte with a scale bar indicating 10 km and 10 miles. The map shows various streets and landmarks. On the right, there is a list of operators, each with a number, name, commune of origin, and GSM number. The list is titled 'Opérateurs, communes d'origine, GSM'. The operators are listed in descending order of their GSM numbers.

Opérateurs	communes d'origine	GSM
24 JANSSENS Jérôme (FAYT-LEZ-MANAGE)	FAYT-LEZ-MANAGE	0474674891
49 LUYCKFAZEEL David (TUBIZE)	TUBIZE	0471057162
55 LÉONARD Gregory (BRAINE-LE-COMTE)	BRAINE-LE-COMTE	0484210065
69 DUBUSY Cédric (BINICHE)	BINICHE	0479609099
69 LAGNEAU Damien (MARCINELLE)	MARCINELLE	0478436426
71 DECARPENTRIE Didier (BURY)	BURY	0495615441
86 DENGIS Geoffrey (NIVELLES)	NIVELLES	0477632524
86 FLAHAUT François-Xavier (ERNAGE)	ERNAGE	0496301629
94 VANDERHAEGHEN Raphaël (AISEAU-PRESLES)	AISEAU-PRESLES	0487750223
96 DECONSETH Bryan (ANDERLUES)	ANDERLUES	0498769861
134 HELLIN Fabrice (WIERS)	WIERS	0473214252
134 PARENT Mathieu (BECLERS)	BECLERS	0498236978
134 SMET Johnny (MONS)	MONS	0486337688
134 VANDEN ABEELE Jean-François (SOMBREFE)	SOMBREFE	0492261818
153 LUTEL Sébastien (AISEAU PRESLES)	AISEAU PRESLES	0473953548
153 MAUEN Bastien (CHARLEROI)	CHARLEROI	0470773412
158 CLOTUCHE Raphaël (EPRAVE)	EPRAVE	0471371316
162 MOUCHERON Nicolas (SOIGNIES)	SOIGNIES	0478136234
173 POLIDOROFF Nicolas (NIVELLES)	NIVELLES	0470977524
177 LECOCQ Thierry (MALONNE)	MALONNE	0485782686
178 TERRYIN Pierre (ESTINNES AU MONT)	ESTINNES AU MONT	0492823679
181 SERVAIS Yannick (JEMAPPES)	JEMAPPES	0485516779
182 BOURGUIGNON Benjamin (DINANT)	DINANT	0474604928
283 GÉRARD Kevin (NANDRIN)	NANDRIN	0492926578
283 MUS Jean Luc (FLOREFFE)	FLOREFFE	081330390
305 LAMBO Sébastien (WAVRE)	WAVRE	0498293238
591 DE COSTER Baptiste (WALCOURT)	WALCOURT	0478776607
591 DEBIERE Benjamin (ATH)	ATH	0498777190



Madame la Conseillère Nathalie Wynants utilise son droit de réponse

Merci pour les réponses. On parle au futur et la question sera rediscutée au sein d'une réunion. Dans quel cadre, un GT ?

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond

Nous travaillerons avec la section apicole Saint-Vincent, avec des personnes intéressées par la problématique du frelon et l'agrothèque de Gembloux pour voir comment avancer dans la problématique.

On a un budget sur les articles des nuisibles.

Madame la Conseillère Nathalie Wynants

Merci de prendre des mesures et on reviendra vers vous mars-avril pour voir les mesures qui auront été prises. Merci.